

A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

**Mission d'information sur les relations politiques et économiques entre la France et l'Azerbaïdjan au regard des objectifs français de développement de la paix et de la démocratie au Sud Caucase**

– (Audition de M. Philippe Vinogradoff, ambassadeur pour le sport)

Jeudi

8 décembre 2016

Séance de 11 heures 00

Compte rendu n° 022

SESSION ORDINAIRE DE 2016-2017

**Présidence  
de M. François  
Rochebloine**  
*Président*



## **Audition de M. Philippe Vinogradoff, ambassadeur pour le sport**

*La séance est ouverte à onze heures.*

*Présidence de M. François Rochebloine, président*

**M. le président François Rochebloine.** Mes chers collègues, je vous prie de bien vouloir excuser notre rapporteur, M. Jean-Louis Destans, qui a été retenu pour des raisons personnelles.

Nous avons le plaisir d'accueillir ce matin M. Philippe Vinogradoff, ambassadeur pour le sport depuis le début de l'année, après avoir représenté notre pays pendant trois ans et demi auprès de la République du Salvador.

Comme vous le savez sans doute, monsieur l'ambassadeur, je me suis engagé depuis très longtemps aux côtés du mouvement sportif, et j'ai eu l'occasion de présenter conjointement, avec Mme Valérie Fourneyron, ancien ministre des sports, un rapport sur la diplomatie sportive et son aspect économique. Dans ce document, nous avons notamment exprimé notre appui à la création de ce poste d'ambassadeur pour le sport, dont le premier titulaire fut M. Jean Lévy.

Les activités sportives sont, pour le meilleur comme le pire, un vecteur important d'influence pour les États : pour le meilleur, comme la France, qui fait valoir les qualités de ses sportifs, celles des nombreuses organisations qui soutiennent leurs performances et celles des entreprises qui interviennent dans le secteur du sport ; pour le pire, dans la mesure où le sport est une vitrine de propagande pour les États dits totalitaires – souvenons-nous comment la Roumanie de Ceausescu avait fait valoir le sourire et les exploits de la petite Nadia Comaneci. Il est donc normal que le sport fasse partie des outils utilisés par le gouvernement de Bakou pour se faire connaître – et avec quel éclat – sur la scène internationale.

Dans le prolongement de ces observations, je souhaiterais que vous nous fassiez une première évaluation de vos nouvelles fonctions. Je pense notamment à la capacité des postes diplomatiques français à vous informer des réalités sportives de leur pays de résidence, et aux initiatives que vous pouvez prendre en retour pour stimuler la promotion, à l'étranger, avec le concours de nos diplomates, du sport français, de ses acteurs et de ses entreprises. Bien entendu, notre curiosité se porte tout particulièrement sur l'accomplissement de ces différentes missions à l'égard de l'Azerbaïdjan.

Vous avez pris vos fonctions six mois après la tenue des Jeux européens de Bakou, qui ont montré concrètement ce que signifiait pour l'Azerbaïdjan la diplomatie sportive. Pouvez-vous nous dire, à la lumière de votre expérience, ce qui pourrait caractériser la stratégie de diplomatie par le sport de Bakou, en termes de prise de décisions internes, de moyens et de méthodes de communication ?

**M. Philippe Vinogradoff, ambassadeur pour le sport.** Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, comme vous venez de l'indiquer, j'ai pris mes fonctions en février dernier, et je suis le troisième ambassadeur pour le sport. J'ai en effet remplacé le successeur de Jean Lévy, qui est resté très peu de temps, pour des raisons de santé.

Comme vous le savez, le poste d'ambassadeur pour le sport a été créé en 2013, à la suite d'une initiative conjointe de M. Laurent Fabius et de Mme Valérie Fourneyron, qui

traduisait la prise de conscience, par la diplomatie française, de l'importance du sport comme outil au service de l'image, du tourisme et de l'économie de notre pays.

Quel est le rôle d'un ambassadeur pour le sport ? Ou plutôt, qu'apporte-t-il de plus, par rapport aux multiples acteurs intervenant dans le domaine du sport et de la diplomatie sportive ?

L'ambassadeur a une fonction de coordination de l'action, dans la mesure du possible, et de mise à disposition du réseau diplomatique au service du sport. Son premier objectif est de promouvoir la France comme terre d'accueil de grands événements sportifs internationaux, et donc de promouvoir des candidatures – et pas uniquement celle de Paris au Jeux olympiques.

Les événements sportifs internationaux sont en effet nombreux. Nous allons ainsi accueillir au mois de janvier les Championnats du monde de handball ; en mai, les Championnats du monde de surf, et les Championnats du monde de hockey sur glace – que nous partageons avec l'Allemagne ; et en août, les Championnats du monde de lutte.

La France est un pays qui a une longue tradition d'accueil de grands événements sportifs – ne serait-ce que cette année, avec l'Euro 2016.

Ce premier volet de mon action passe par la mobilisation du réseau diplomatique et consulaire. Je précise que lorsque je parle du réseau, je ne me limite pas aux ambassades, puisque le réseau intègre pleinement les Instituts, les Alliances françaises, le réseau des établissements français à l'étranger.

Le second volet de mon action consiste à promouvoir le savoir-faire français, particulièrement en matière d'organisation de grands événements sportifs, et donc à promouvoir les intérêts économiques, essentiellement ceux de la filière sport qui a été mise en place avec la collaboration de la direction générale du Trésor, de *Business France*, pour structurer l'offre économique française en matière de sport.

Voilà les deux grands volets de l'action de l'ambassadeur pour le sport, dont le vrai « plus » est de servir de lien avec le réseau français à l'étranger.

**M. le président François Rochebloine.** Je crois qu'il y a maintenant dans chaque ambassade un « référent sport ».

**M. Philippe Vinogradoff.** En effet. L'initiative a été prise par M. Lévy : un « référent sport » est désigné par l'ambassadeur, dans chacune de nos ambassades et dans le monde entier. Vous savez que, dans notre « maison », le mois de septembre est celui des mutations. De nombreux référents « sport » ont donc quitté leur poste. Mais depuis quinze jours, il y a en un à nouveau dans toutes nos ambassades.

**M. le président François Rochebloine.** Même les plus petites ?

**M. Philippe Vinogradoff.** En général, dans les plus petites, l'ambassadeur ou son unique collaborateur, est référent dans tous les domaines : sport, archives, etc.

Quel premier bilan en tirer ?

L'expérience est encore très brève. À vrai dire, un peu comme M. Jourdain faisait de la prose, de nombreux ambassadeurs faisaient de la diplomatie sportive sans le savoir. Il n'empêche que lorsque le concept a été concrétisé, ce fut la surprise. Il n'était pas naturel, en effet, pour beaucoup de mes collègues, de développer des liens avec le monde du sport.

Au bout de presque quatre ans, je crois qu'on peut parler d'une véritable sensibilisation des postes sur tout ce que le sport peut apporter, non seulement en termes

d'images, en termes économiques, mais également en termes d'action sur place. En effet, rentrer dans les réseaux ouvre au chef de poste un éventail de contacts qu'il n'aurait pas forcément noués sans cette action liée au sport.

Ce n'est pas encore parfait. La sensibilisation suppose un effort continu. Mais je pense que l'opportunité de la candidature de Paris permettra de cristalliser davantage encore, dans les postes, la « conscientisation » de l'importance de ce domaine. Pour l'instant, ils n'ont pas le droit de parler de la candidature de Paris, puisque les règles du Comité international olympique (CIO) précisent que la campagne internationale ne peut être ouverte qu'à partir du 3 février prochain, date à laquelle les villes candidates remettront le troisième et dernier dossier.

Mais là encore, la campagne internationale est enserrée dans un certain nombre de règles du CIO, qui ne facilitent pas la tâche. Par exemple, seules les villes candidates sont autorisées à faire la promotion de leur candidature à l'étranger. Ainsi, les postes pourront seulement venir en appui, pour donner une teinte « candidature de Paris » à d'autres événements, mais ne pourront pas organiser d'événements de promotion de la candidature de Paris. De même, il est interdit, que ce soit avant ou après le 3 février, de prendre contact avec les membres du CIO pour parler spécifiquement de la candidature. En revanche, pour entretenir les liens, on peut inviter, par exemple à un grand événement culturel, un membre du CIO résidant dans le pays dans lequel l'ambassadeur est en poste...

Je pense donc que dans les postes, il y a une vraie prise de conscience, que nous nous employons à développer, de l'intérêt que peut représenter pour la France la diplomatie sportive. Celle-ci est d'ailleurs mise en place par de plus en plus de pays, avec des objectifs divers et variés. Parfois, elle existe depuis longtemps. C'est le cas aux États-Unis : les Américains ont parlé de « diplomatie sportive » dès les années 60. Ils intègrent ce concept, à mon sens avec raison, dans la notion plus large de « diplomatie publique » qui consiste à établir des liens, des dialogues et des échanges au-delà de la diplomatie traditionnelle.

Le développement du sport, et surtout le développement médiatique du sport, la répercussion qu'ont les grands événements sportifs internationaux en termes d'image, ont amené de plus en plus de pays, notamment émergents, à mettre en place des diplomaties sportives pour répondre à ces objectifs divers et variés.

Il peut s'agir de « se faire connaître ». Je me suis rendu lundi dernier à Bruxelles pour assister à un séminaire organisé par la Commission sur le thème de la diplomatie sportive. Le Premier ministre des Îles Fidji, qui était présent, nous a ainsi expliqué que grâce à la diplomatie sportive – qui se résume pour eux essentiellement à l'« exportation » de joueurs de rugby – il était désormais plus facile de mettre les îles Fidji sur la carte, très au-delà de leur dimension géographique ou démographique.

Un tel raisonnement peut s'appliquer au Qatar, à l'Azerbaïdjan, au Brésil, à la Russie, à la Chine. C'est une évolution de plus en plus évidente dans le monde de la diplomatie : recourir au sport, avec des objectifs qui varient d'un pays à l'autre, et sur lesquels il ne m'appartient de me prononcer.

Vous m'avez interrogé à propos de l'Azerbaïdjan. Depuis que j'ai pris mes fonctions, je n'ai jamais eu à traiter avec ce pays. D'ailleurs, la coopération directe bilatérale ne relève pas de moi, mais du ministère des sports et, évidemment, des fédérations elles-mêmes.

**M. le président François Rochebloine.** Nous avons entendu M. Thierry Braillard, secrétaire d'État au sport.

**M. Philippe Vinogradoff.** Je n'ai pas eu de contact avec la diplomatie sportive d'Azerbaïdjan, dont je comprends que les moyens dont elle disposait ont un peu diminué, compte tenu de l'évolution des prix du pétrole et du gaz. Mais ce pays poursuivra dans cette voie pour exister sur le plan international, le sport donnant une aura.

**M. le président François Rochebloine.** Ma question vaut pour l'Azerbaïdjan et pour d'autres pays : avez-vous, ou allez-vous nouer des contacts avec les ministres des sports de tel ou tel pays ? Cela fait-il partie de vos fonctions ?

**M. Philippe Vinogradoff.** Il peut m'arriver de rencontrer les ministres des sports dans le cadre d'autres événements, mais ce n'est pas le centre de mes attributions. L'interlocuteur naturel des ministres des sports étrangers est le ministre des sports français.

Mes interlocuteurs privilégiés à l'étranger sont les comités d'organisation de grands événements sportifs, les grandes fédérations internationales de sport, mon objectif étant de faire connaître l'expérience et l'offre de la France.

**M. le président François Rochebloine.** Comme vous avez pu le lire dans notre rapport, nous sommes allés avec Mme Fourneyron au Japon, où nous avons constaté l'importance qu'avait là-bas la diplomatie sportive, pour le rugby, le cyclisme, etc. Les Japonais passent des contrats, des conventions avec ASO (Amaury Sport Organisation) et ils font la promotion du sport. Le Japon m'est apparu comme un modèle en matière de diplomatie sportive.

**M. Philippe Vinogradoff.** Tout à fait. Je compte d'ailleurs me rendre moi-même en février prochain au Japon, avec une délégation d'entreprises françaises, encore en cours de constitution. L'objectif est de rencontrer, d'une part, le club Sport mis en place Mme Fourneyron, et, d'autre part, les organisateurs des Jeux olympiques d'été de 2020 qui se tiendront au Japon.

**M. le président François Rochebloine.** Monsieur l'ambassadeur, depuis votre entrée en fonctions, avez-vous eu connaissance de propositions de l'Azerbaïdjan visant, sous une forme ou sous une autre, à développer les relations bilatérales franco-azerbaïdjanaises dans le domaine du sport ? Dans l'affirmative, quel est le contenu de ces propositions et quelle évaluation en faites-vous ?

Mais si j'ai bien compris vos propos, *a priori*, il n'y en a pas...

**M. Philippe Vinogradoff.** En effet, je n'ai pas vraiment d'expérience en la matière.

**M. le président François Rochebloine.** Par ailleurs, comment peut-on, à votre sens, gérer la contradiction manifeste entre, d'un côté, les valeurs du sport, faites de loyauté, de courage et de respect des compétiteurs, et, de l'autre, les violations des droits de l'Homme par les autorités de Bakou, qui ont été unanimement déplorées, y compris par la France ? Et ce qui est valable pour l'Azerbaïdjan l'est aussi dans bien d'autres pays.

**M. Philippe Vinogradoff.** Cette question dépasse très largement mes compétences. Je pense toutefois que pour développer une diplomatie sportive, il faut être conscient des réalités. Il ne faut pas se voiler les yeux sur ce qui peut se passer dans certains pays partenaires. La promotion d'une diplomatie sportive est une œuvre de longue haleine, et il ne faut pas demander au sport plus qu'il ne peut apporter.

J'ai assisté à des réunions où l'on disait que le sport allait apporter la paix dans le monde. Non : c'est un instrument qui peut être utile. Je veux dire par là que le fait de développer des liens dans le cadre de la diplomatie sportive, d'organiser des échanges entre

les athlètes et les organisations sportives, de développer des dialogues et des coopérations, peut contribuer à la promotion des valeurs du sport qui passent d'abord, comme vous l'avez dit, par le respect de l'autre. Et s'il est vrai que certains de nos pays partenaires ne respectent pas ces valeurs, le fait de nouer avec eux des coopérations sportives peut être une façon d'en faire la promotion chez eux.

Je peux vous citer un exemple. Je me suis rendu la semaine dernière à Monaco pour le forum *Peace and Sport*, qui, entre autres activités, a récompensé des actions, menées par des organisations sportives ou des ONG. Je peux citer celle d'un Français, Laurent Petrynka, président de la Fédération internationale du sport scolaire et président de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS). Il a organisé un événement à la frontière entre Israël, la Jordanie et le Liban, pour que des jeunes sportifs se rencontrent autour de tables de ping-pong. C'est une façon de promouvoir les valeurs de respect de l'autre. Une autre récompense a été accordée à deux jeunes femmes danoises, qui sont allées mettre en place en Afghanistan une équipe de football féminin. C'est peut-être une goutte d'eau, mais c'est une façon de commencer à faire prendre conscience de la nécessité de respecter les droits des femmes.

Voilà à quoi peut servir le développement de relations sportives avec des pays qui ne respectent pas toujours les valeurs qui nous sont chères.

**M. le président François Rochebloine.** Monsieur l'ambassadeur, voici les questions que souhaitait vous poser notre rapporteur.

Les difficultés économiques actuelles de l'Azerbaïdjan vont-elles mettre un coup d'arrêt à sa diplomatie sportive très active ?

**M. Philippe Vinogradoff.** Cela va certainement compliquer le financement de cette diplomatie sportive. Mais je pense, même si je ne connais pas encore l'Azerbaïdjan, que l'option « diplomatie sportive » va demeurer.

**M. le président François Rochebloine.** Pensez-vous que l'investissement massif fait par l'Azerbaïdjan dans le sport s'avère payant en termes d'image et d'influence ? Quels sont, selon vous, les objectifs recherchés dans des pays tels que l'Azerbaïdjan ?

**M. Philippe Vinogradoff.** D'après moi, il y a d'abord un objectif d'image, c'est-à-dire la volonté d'apparaître sur la scène internationale.

S'agissant de l'Azerbaïdjan, même si je n'étais pas en fonction à l'époque, je pense que, en termes d'image, les Jeux européens ont été un succès.

**M. le président François Rochebloine.** Cela nous a été dit et confirmé.

**M. Philippe Vinogradoff.** Est-ce que cela a été un succès en termes financiers ? Sincèrement, je ne le sais pas. L'évaluation de l'impact des grands événements sportifs internationaux est difficile : d'abord il n'est pas toujours quantifiable en termes monétaires ; ensuite, le plus souvent, il s'apprécie à très long terme. On ne peut donc pas faire un bilan définitif au bout d'un an. C'est trop tôt.

Je peux vous donner l'exemple du Brésil – un pays que je connais très bien puisque j'y ai été en poste – qui a accueilli coup sur coup la Coupe du monde de football, les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques. Ce pays est encore considéré comme émergent. Mais lorsqu'il s'est porté candidat, il avait déjà franchi un certain nombre d'étapes, et c'était une façon de s'affirmer sur la scène internationale.

En termes d'image – il faudrait demander aux Brésiliens eux-mêmes ce qu'ils pensent – moi qui étais à Rio pour les Jeux olympiques et les Jeux paralympiques, je pense que ce fut un moment positif pour le Brésil. Pour le reste, il faudrait mener une étude pour

apprécier l'héritage, les retombées économiques de ces événements, et ce que les installations sportives apporteront à la population.

Plus généralement, pour ces pays qui s'engagent aujourd'hui – puisque pendant longtemps les grands événements sportifs internationaux étaient limités à une certaine zone géographique – j'estime que l'organisation de ces manifestations est très positive.

**M. le président François Rochebloine.** Sur le plan extérieur certainement. Mais sur le plan intérieur ? On a tout de même vu que certaines épreuves avaient attiré très peu de spectateurs. Il y a eu des problèmes, on a caché certaines choses...

**M. Jean-François Mancel.** Pas en Azerbaïdjan !

**M. le président François Rochebloine.** Je ne parle pas de l'Azerbaïdjan...Je ne faisais que réagir aux propos de M. l'ambassadeur sur le Brésil.

La population azerbaïdjanaise, mais sans doute ne pouvez-vous pas répondre, a-t-elle pu assister aux derniers Jeux européens ?

**M. Jean-François Mancel.** Tous les stades étaient pleins !

**M. le président François Rochebloine.** Je sais qu'ils étaient pleins. Mais quel était le pourcentage de la population azerbaïdjanaise parmi les spectateurs ? Et cette question de l'accès de la population locale vaut aussi pour d'autres pays comme le Brésil : aux jeux de Rio, il y avait certes beaucoup d'étrangers, mais combien de Brésiliens ?

Ensuite, quelles peuvent être les retombées économiques de ces grandes manifestations sportives ? Dans le cadre de l'Euro 2016, nous avons accueilli à Saint-Étienne quatre matchs. On nous a annoncé que cela allait rapporter 45 millions d'euros. J'attends les chiffres...

Ces événements peuvent donner une très belle image à l'extérieur. Mais correspond-elle à la réalité intérieure du pays ?

**M. Philippe Vinogradoff.** Encore une fois, il faut du temps pour pouvoir apprécier l'impact financier.

Mais revenons au dossier du Brésil que je connais bien, et auquel je suis particulièrement sensible. J'ai assisté à de nombreux événements pendant les Jeux olympiques de Rio. Il est vrai que certaines rencontres se sont déroulées dans des stades vides. Il en est ainsi par exemple d'un match de *beach volley* dans lequel jouait l'équipe brésilienne. Mais si le stade était vide, c'est que le public – dont j'étais – se trouvait à l'extérieur, attendant de pouvoir passer les contrôles de sécurité. En l'occurrence, ce n'était pas un problème de coût.

Oui, les Brésiliens ont pu accéder aux différentes manifestations. Au départ, il y a bien eu des problèmes dus au niveau des prix. Mais le comité organisateur a rapidement opéré des réductions de tarifs. Lors de la cérémonie d'ouverture, à laquelle j'ai assisté, le stade était plein, et au trois quarts de Brésiliens. Mais je reconnais que c'est un cas particulier.

**M. le président François Rochebloine.** Tout le monde convient de la réussite des jeux de Bakou. Le secrétaire d'État aux sports nous l'a d'ailleurs confirmé. Mais nous aimerions, au sein de notre mission, connaître les niveaux de participation étrangère et locale.

**M. Philippe Vinogradoff.** Très sincèrement, je n'ai pas d'éléments de réponse. Comme vous le savez, au moment des jeux en Azerbaïdjan, j'étais très loin de là, au Salvador.

**M. le président François Rochebloine.** Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie pour la clarté de vos réponses.

Bon courage et bonne chance pour la préparation des grands événements sportifs, que nous souhaitons très nombreux en France. Bien sûr, je pense tout particulièrement à Paris 2024.

*La séance est levée à onze heures trente.*





**Membres présents ou excusés**

**Mission d'information sur les relations politiques et économiques entre la France et l'Azerbaïdjan au regard des objectifs français de développement de la paix et de la démocratie au Sud Caucase**

Réunion du jeudi 8 décembre 2016 à 11 heures

*Présents.* - M. Jean-François Mancel, M. François Pupponi, M. François Rochebloine

*Excusé.* - M. Jean-Louis Destans